L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 91 rue de Chartres, et No. 13 rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 2 NOVEMBRE

RESULTATS DE L'ELECTION.

Nous donnons ici le nom des candidats qui ont triomphé dans la grande lutte électorale qui s'est livrée hier, mais on trouvera dans notre partie anglaise le chiffre exact des votes donnés aux cent quarante-trois ou cent quarante-quatre candidats qui se sont présentés dans l'arène. Le tableau que nous avons dressé ci-contre, l'a été d'après les retours officiels reçus au bureau du shérif. Ce n'a été qu'à 6 heures trois-quarts ce matin que les derniers retours ont été donnés.

CANDIDATS ÉLUS

—Senat—

M. M. Reynolds,	3304	vo x
[illegible]	2915	"

—Chambre—

1er Dist. Rep. J. W. Smith	295	"
J. S. Winfield,	292	"
2e Dist. Rep. J. N. Carrigan,	591	"
H. L. Harvey,	[illegible]	"
3e Dist. Rep. A. C. Bruitt,	929	"
J. H. Caldwell,	953	"
J. C. Larue,	900	"
4e Dist. Rep. P. W. Farrar,	424	"
G. B. Duncan,	399	"
T. Zacharie,	353	"
5e Dist. Rep. Arnold Bodin,	658	"
G. Witz,	636	"
L. Calongne,	642	"
6e Dist. Rep. Armand Pitot,	371	"
John Watkins,	341	"
7e Dist. Rep. A. J. Guirot,	317	"
H. W. Wilder,	220	"
8e Dist. Rep. E. Meehan,	347	"
9e Dist. Rep. A. Pierson,	222	"
10e Dist.—J. L. Lewis, (dans les 1re et 3me Munic. et Algiers)	4565	"
C. Cucullu,	3492	"
R. Spedden,	3379	"
Juge de paix—D. Byrne,	976	"
do W. Y. Bogbt,	732	"
do T. Beverly,	322	"
do A. Deibès,	1952	"
do A. Canonge,	909	"
Constable 1er Jugé—J. J. Hoppe	527	"
Do 2e " Beleau,	457	"
Do 3e " J. P. Walden,	396	"
Do 4e " G. Meyner,	766	"
Do 5e " Fr. Mooney,	358	"

CONSEIL D'ÉCHEVINS

1er District—J. H. Baptoigne,	294	"
Askew,	406	"
A. W. Sayre	734	"
W. K. Sales	296	"
J. B. Davis,	1092	"
J. N. [illegible]	[illegible]	"
L. G. Hess,	[illegible]	"
P. Kavanagh,	325	"
F. Stevenson,	133	"

ALGIERS.

—Conseil—

T. Leeby,	137	vo x.
Pérez Thibodaux,	45	"
[illegible]	7	"
Ex-assistant—P. Mercy	85	"
Juge de paix—Jas. A. [illegible]	187	"
Constable—J. [illegible]	133	"

—Congrès—

1er Dist. La Sère, (1re et 2me Munic.)	2523	vo x.
[illegible]	1440	"
Landry, (2e Munic.)	1725	"
[illegible] Thibodaux,	1054	"
[illegible]	225	"

[illegible]

Gouvernement. Taylor.—S'il y avait encore dans le pays quelque whig qui doutât du whiggisme du général Taylor, nous recommandons son attention sur les passages suivants d'un article éditorial qui a paru dans un des derniers numéros du Democrat de Louisville:

"Pour décider la question, le général Taylor a publiquement que s'il eût voté en 1844, il aurait voté pour Henry Clay. C'est un acte de [illegible] du général Taylor lui-même. Il n'a point changé d'opinions. Son admiration se porte vers les hommes d'État du parti whig, et vers M. Crittenden et M. McDuffie dont l'influence est une chose [illegible] à sa [illegible] au parti [illegible] les whigs eux-mêmes.

[illegible] le général Taylor est whig [illegible]. Certainement [illegible] de donner à l'avance [illegible] les grandes mesures politiques; [illegible] la conclusion qu'il [illegible] et soutiendra la politique des whigs.

[illegible] dit que des milliers de [illegible] le général Taylor, et [illegible] à cette adoption. Tant [illegible] sera alors un gain pour le parti whig. [illegible] de cette espèce sont [illegible] devenus des whigs et sont tout prêts à soutenir [illegible] le parti whig. Nous [illegible] à voter en faveur du général pour la présidence sont bien près de [illegible] le gouvernement des mains whigs.

Quand le général sera Président, le gouvernement sera entre des mains whigs; et lorsqu'il [illegible] à aucun parti, il ne faut pas voir la dissimulation ou hypocrisie; car ses idées [illegible] sont trop transparentes pour qu'on s'y méprenne. Nous ne croyons pas que les démocrates qui soutiennent le [illegible] sur ce sujet; nous ne ferons pas [illegible] injure à leur intelligence. S'ils persévèrent maintenant qu'ils savent parfaitement quelle est la position du général Taylor, c'est qu'ils ont changé leurs vues sur la politique nationale et qu'ils soutiennent désormais ce qu'ils ont naguères combattu."

Washington.—On lit dans la correspondance du Sun de Baltimore, sous la date du 24 octobre:

"Le Président et sa dame sont complètement remis de leur indisposition.

"Le directeur-général des postes a été obligé de garder la chambre depuis vendredi dernier.

"Des lettres de M. Trist annoncent qu'il a l'intention de revenir le plus tôt possible aux Etats-Unis. Il sera cependant retardé par la difficulté de revenir à Vera Cruz; car pour le faire sans danger, il faudra qu'il attende le départ de quelque gros convoi.

Chronique Locale

Petites nouvelles.—Les grandes nouvelles absorbent les petites; on ne sera donc point étonné de la pauvreté de notre chronique. Les petits faits qu'elle enregistre, et qui, en temps ordinaire, excitent toujours la curiosité publique, ont disparu dans l'immensité de l'élection d'hier. Nous nous sommes senti petit, alors que nous parcourions la tumultueuse cité, et, [illegible] chroniqueur, nous avons envié le sort des écrivains politiques, de ceux-là dont la plume plus habile que la nôtre, mentionne les grandes choses et commente pour le public le résultat des élections, en supputant les suffrages et en mentionnant les causes de succès ou d'insuccès. Une seule pensée nous a consolés, c'est que la journée ne serait point besogneuse, et que nous pourrions tout à l'aise faire des études de [illegible].

La Toussaint.—La Toussaint a été célébrée avec plus d'éclat que nous ne le pensions. Malgré la foule qui se portait aux polls, celle des cimetières nous a paru aussi épaisse que d'ordinaire. Nous ne dirons rien de l'aspect qu'offrait le champ des morts; comme de coutume, des fleurs paraient toutes les tombes et des candélabres les éclairaient. La quête en faveur des orphelins paraît avoir été assez fructueuse. Ce qui nous a frappé le plus, ce sont les tombes fraîchement écloses qui ont surgi de toutes parts dans la cité du repos. Elles rappellent éloquemment les funèbres scènes que nous venons de traverser et qui ont imprimé une si triste physionomie aux derniers mois qui viennent de s'écouler. La mort a fait son œuvre; elle a moissonné bien des âmes, fait répandre bien des pleurs, causé bien des souffrances ou frappé des cœurs nombreux. Les douloureuses épisodes de l'épidémie sont écrites dans le marbre de nos cimetières.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.)

TROISIEME PARTIE.

XV.

La chasse au sorcier.

Une longue file de carrosses encombrait les avenues de la forêt de Marly, où le roi chassait.

C'était ce que l'on appelait une chasse d'après midi.

En effet, Louis XV, dans les derniers temps de sa vie, ne chassait plus ni à tir, ni à courre. Il se contentait de regarder chasser.

Ceux de nos lecteurs qui ont lu Plutarque se rappelleront peut-être ce cuisinier de Marc-Antoine qui mettait d'heure en heure un sanglier à la broche, afin que, parmi les cinq ou six sangliers qui rôtissaient, il s'en trouvât toujours un cuit à point pour le moment précis où Marc-Antoine se mettrait à table.

C'est que Marc-Antoine, dans son gouvernement de l'Asie-Mineure, avait des affaires à foison: il rendait la justice, et, comme les Ciciliens [illegible] voleurs, le fait est constaté par Juvénal, Marc-Antoine était fort préoccupé. Il [illegible] cinq ou six rôtis étagés à la broche, pour le moment où [illegible] hasard ses fonctions de juge lui laissaient le temps de manger un morceau.

Or il en était de même chez Louis XV. Pour [illegible] la chasse de l'après-midi, il avait deux ou trois [illegible] deux ou trois heures différentes, et, selon la disposition où il était, il choisissait [illegible].

Ce jour-là, Sa Majesté avait déclaré qu'elle chasserait jusqu'à quatre heures. On avait donc choisi une chasse lancée depuis midi, et qui promettait d'aller jusque-là.

De son côté, Mme Dubarry se promettait de suivre le roi, aussi fidèlement que le roi avait promis de suivre le daim.

Mais les veneurs proposent et le hasard dispose. Une combinaison du hasard changea ce beau projet de Mme Dubarry.

La comtesse avait trouvé dans le hasard un adversaire presque aussi capricieux qu'elle.

Tandis que, tout en causant politique avec M. de Richelieu, la comtesse courait après Sa Majesté, qui de son côté courait après le daim, et que le duc et elle renvoyaient une portion des saluts qu'ils rencontraient en chemin, ils aperçurent tout à coup, à une cinquantaine de pas de la route, sous un admirable dais de verdure, une pauvre calèche brisée qui tournait piteusement ses deux roues du côté du ciel, tandis que ses deux chevaux noirs paissaient, l'un tranquillement, l'autre l'écorce d'un hêtre, l'autre la mousse qui s'étendait à ses pieds.

Les chevaux de Mme Dubarry, magnifique attelage donné par le roi, avaient distancé, comme on dit aujourd'hui, toutes les autres voitures, et étaient arrivés les premiers en vue de cette calèche brisée.

—Tiens, un malheur! fit tranquillement la comtesse.

—Ma foi, oui! fit le duc de Richelieu avec le même flegme, car à la cour on use peu de sensiblerie; ma foi, oui, une calèche est en morceaux.

—Est-ce un mort que je vois là-bas sur l'herbe? demanda la comtesse. Regardez donc, duc.

—Je ne le crois pas, c'est la femme.

—Est-ce quelqu'un de notre connaissance?

—Je ne sais pas. Je vois fort mal.

—Tiens, cela salue.

—Alors, cela n'est pas mort.

Et Richelieu, à tout hasard, leva son tricorne.

—Eh mais, comtesse, dit-il, il me semble....

—Et à moi aussi.

—Que c'est Son Eminence le prince Louis.

—Le cardinal de Rohan en personne.

—Que diable fait-il là? demanda le duc.

—Allons voir, répondit la comtesse. Champagne, à la voiture brisée, allez.

Le cocher de la comtesse quitta aussitôt la route et s'enfonça sous la futaie.

—Ma foi, oui, c'est monseigneur le cardinal, dit Richelieu.

C'était en effet Son Eminence qui s'était couché sur l'herbe en attendant qu'il passât quelqu'un de connaissance.

En voyant Mme Dubarry venir à lui, il se leva.

—Mes respects à Madame la comtesse, dit-il.

—Comment, cardinal, vous?

—Moi-même.

—A pied!

—Non, assis.

—Seriez-vous blessé?

—Pas le moins du monde.

—Et par quel hasard en cet état?

—Ne m'en parlez pas, madame; c'est cette brute de cocher, un faquin que j'ai fait venir d'Angleterre, qui je lui ai dit de couper à travers bois pour rejoindre la chasse, et qui tourne si court qu'il me verse, et en me versant il me brise ma meilleure voiture.

—Ne vous plaignez point, cardinal, dit la comtesse; un cocher français vous eût rompu le cou, ou tout au moins brisé les côtes.

—C'est peut-être vrai.

—Consolez-vous donc.

—Oh! j'ai de la philosophie, comtesse; seulement, je vais être obligé d'attendre, et c'est mortel.

—Comment, prince, d'attendre! un Rohan attendra!

—Il le faut bien.

—Ma foi, non; je descendrais plutôt de mon carrosse que de vous laisser-là.

—En vérité, madame, vous me rendez honteux.

—Montez, prince, montez.

—Non, merci, madame, j'attends Soubise, qui est de la chasse, et qui ne peut manquer de passer d'ici à quelques instants.

—Mais, s'il a pris une autre route?

—N'importe.

—Monseigneur, je vous en prie.

—Non, merci.

—Mais pourquoi donc?

—Je ne veux point vous gêner.

—Cardinal, si vous refusez de monter, je fais prendre ma queue par un valet de pied, et je courrai le bois comme une dryade.

Le cardinal sourit, et, songeant qu'une plus longue résistance pouvait être mal interprétée par la comtesse, il se décida à monter dans son carrosse.

Le duc avait déjà cédé sa place, au fond, et s'était installé sur la banquette du devant.

Le cardinal se mit à marchander les honneurs, mais le duc fut inflexible.

Bientôt les chevaux de la comtesse eurent regagné le temps perdu.

—Pardon, monseigneur, dit la comtesse au cardinal, mais votre éminence s'est donc raccommodée avec la chasse?

—Comment cela?

—C'est que je vous vois pour la première fois prendre part à cet amusement.

—Non pas, comtesse. Mais j'étais venu à Versailles pour avoir l'honneur de présenter mes hommages à Sa Majesté, quand j'ai appris qu'elle était en chasse;—j'avais à lui parler d'une affaire pressée;—je me suis mis à sa poursuite; —mais, grâce à ce maudit cocher, je manquerai non-seulement l'oreille du roi, mais encore mon rendez-vous en ville.

—Voyez-vous, madame, dit le duc en riant, monseigneur vous avoue nettement les choses...; monseigneur a un rendez-vous.

—Que je manquerai, je le répète, réplique l'éminence.

—Est-ce qu'un Rohan, un prince, un cardinal, manque quelque chose? dit la comtesse.

—Dame! fit le prince, à moins d'un miracle.

Le duc et la comtesse se regardèrent; ce mot leur rappelait un souvenir récent.

—Ma foi! prince, dit la comtesse, puisque vous parlez de miracles, je vous avouerai franchement une chose, c'est que je suis bien aise de rencontrer un prince de l'Eglise pour lui demander s'il y croit.

—A quoi, madame?

—Aux miracles, parbleu! dit le duc.

—Les écritures nous en font un article de foi, madame, dit le cardinal essayant de prendre un air croyant.

—Oh! je ne parle pas des miracles anciens, répartit la comtesse.

—Et de quels miracles parlez-vous donc, madame?

—Des miracles modernes.

—Ceux-ci, je l'avoue, sont plus rares, dit le cardinal. Cependant.....

—Cependant, quoi?

—Ma foi! j'ai vu des choses qui, si elles n'étaient pas miraculeuses, étaient au moins fort incroyables.

—Vous avez vu de ces choses-là, prince?

—Sur mon honneur.

—Mais vous savez bien, madame, dit Richelieu en riant, que Son Eminence passe pour être en relation avec les esprits, ce qui n'est peut-être pas fort orthodoxe.

—Non, mais ce qui doit être fort commode, dit la comtesse.

—Et qu'avez-vous vu, prince?

—J'ai juré le secret.

—Oh! oh! voilà qui devient plus grave.

—C'est ainsi, madame.

—Mais si vous avez promis le secret sur la sorcellerie, peut-être ne l'avez-vous point promis sur le sorcier?

—Non.

—Eh bien! prince, il faut vous dire que le duc et moi nous sommes sortis pour nous mettre en quête d'un magicien quelconque.

—Vraiment.

—D'honneur.

—Prenez le mien.

—Je ne demande pas mieux.

—Il est à votre service, comtesse.

—Et au mien aussi, prince?

—Et au vôtre aussi, duc.

—Comment s'appelle-t-il?

—Le comte de Fœnix.

Mme Dubarry et le duc se regardèrent tous deux en pâlissant.

—Voilà qui est bizarre, dirent-ils ensemble.

—Est-ce que vous le connaissez? demanda le prince.

—Non. Et vous le tenez pour sorcier?

—Plutôt deux fois qu'une.

—Vous lui avez parlé?

—Sans doute.

—Et vous l'avez trouvé....?

—Parfait.

—A quelle occasion?

—Mais....

Le cardinal hésita:

—A l'occasion de ma bonne aventure, que je me suis fait dire par lui.

—Et il a deviné juste?

—C'est-à-dire qu'il m'a raconté des choses de l'autre monde.

—Il n'a point un autre nom que celui de comte de Fœnix?

—Si fait: je l'ai entendu appeler encore....

—Dites, monseigneur, fit la comtesse avec impatience.

—Joseph Balsamo, madame.

La comtesse joignit les mains en regardant Richelieu. Richelieu se gratta le bout du nez en regardant la comtesse.

—Est ce bien noir, le diable? demanda tout à coup Mme Dubarry.

—Le diable? comtesse; mais je ne l'ai pas vu.

—Que lui dites-vous donc là, comtesse? s'écria Richelieu. Voilà, pardieu! une belle société pour un cardinal.

—Est-ce que l'on vous dit la bonne aventure sans vous montrer le diable, demanda la comtesse.

—Oh! certainement, dit le cardinal; on ne montre le diable qu'aux gens de peu; pour nous, on s'en passe.

—Enfin, dites ce que voudrez, prince, continua Mme Dubarry; il y a toujours un peu de diablerie là-dessous.

—Dame! Je le crois.

—Des feux verts, n'est-ce pas? Des spectres, des casserolles infernales qui puent le brûlé abominablement.

—Mais non, mais non; mon sorcier a d'excellentes manières; c'est un fort galant homme, et qui reçoit très bien au contraire.

—Est-ce que vous ne vous ferez pas tirer votre horoscope par ce sorcier-là, comtesse? demanda Richelieu.

—J'en meurs d'envie, je l'avoue.

—Faites, madame.

—Mais où cela se passe-t-il, demanda Mme Dubarry, espérant que le cardinal allait lui donner l'adresse qu'elle cherchait.

—Dans une belle chambre fort coquettement meublée.

La comtesse avait peine à cacher son impatience.

—Bon, dit-elle; mais la maison?

—Maison decente, quoique d'architecture singulière.

La comtesse trépignait de dépit, d'être si peu comprise.

Richelieu vint à son secours.

—Mais vous ne voyez donc pas, monseigneur, dit-il, que madame enrage de ne point savoir encore où demeure votre sorcier.

—Où il demeure, avez-vous dit?

—Oui.

—Ah! fort bien, répliqua le cardinal. Eh! ma foi, attendez donc.... non.... si.... non. C'est au Marais, presqu'au coin du boulevard, rue Saint-François, Saint-Anastase; non; C'est un nom de saint toujours.

—Mais quel saint, voyons, vous qui devez les connaître tous.

—Non, ma foi! au contraire; je les connais fort peu, dit le cardinal; mais attendez donc, mon drôle de laquais doit savoir cela, lui.

—Justement, dit le duc, on l'a pris derrière. Arrêtez, Champagne, arrêtez.

Et le duc tira le cordon qui correspondait au petit doigt du cocher.

Le cocher arrêta court sur leurs jarrets nerveux les chevaux frémissants.

—Olive, dit le cardinal, es-tu-là, drôle?

—Oui, monseigneur.

—Où donc ai-je été un soir, au Marais, bien loin.

Le laquais avait parfaitement entendu la conversation, mais il n'eut garde de paraître instruit.

—Au Marais, dit-il, ayant l'air de chercher.

—Oui, près du boulevard.

—Quel jour, monseigneur?

—Un jour que je revenais de Saint-Denis.

—De Saint-Denis? reprit Olive, pour se faire prier et se donner un air plus naturel.

—Eh! oui, de Saint-Denis, la voiture m'attendit au boulevard, je crois.

—Fort bien, monseigneur, fort bien, dit Olive, un homme vint même jeter dans la voiture un paquet fort lourd, je me rappelle maintenant.

—C'est possible, répondit le cardinal, mais qui te parle de cela, animal?

—Que désire donc monseigneur?

—Savoir le nom de la rue.

—Rue Saint-Claude, monseigneur.

—Claude, c'est cela! s'écria le cardinal. J'eusse parié pour un nom de saint.

—Rue Saint-Claude! répéta la comtesse en lançant à Richelieu un regard si expressif que le maréchal, craignait toujours de laisser approfondir ses secrets, surtout lorsqu'il s'agissait de conspiration, interrompit Mme Dubarry par ces mots:

—Eh! comtesse, le roi.

—Où!

—Là-bas.

Le roi, le roi! s'écria la comtesse; à gauche, Champagne, à gauche, que Sa Majesté ne nous voie pas.

—Et pourquoi cela, comtesse? dit le cardinal effaré. Je croyais, au contraire, que vous me conduisiez près de Sa Majesté.

—Ah! c'est vrai, vous avez envie de voir le roi, vous?

—Je ne viens que pour cela, madame.

—Eh bien! l'on va vous conduire au roi.

—Mais vous?

—Nous, nous restons ici.

—Cependant, comtesse....

—Pas de gêne, prince, je vous en supplie; chacun à son affaire. Le roi est là-bas, sous ce bosquet de châtaigniers, vous avez affaire au roi, à merveille; Champagne!

Champagne arrêta court.

—Champagne, laissez-nous descendre, et menez son Eminence au roi.

—Quoi! seul, comtesse?

—Vous demandiez l'oreille du roi, monsieur le cardinal.

—C'est vrai.

—Eh bien! vous l'aurez tout entière.

—Ah! cette bonté me comble.

Et le prélat baisa galamment la main de Mme Dubarry.

—Mais vous-même, où vous retirez-vous, madame? demanda-t-il.

—Ici, sous ces glandées.

—Le roi vous cherchera.

—Tant mieux.

—Il sera fort inquiet de ne pas vous voir.

—Et cela le tourmentera, c'est ce que je désire.

—Vous êtes adorable, comtesse.

—C'est justement ce que me dit le roi quand je l'ai tourmenté. Champagne, quand vous aurez conduit Son Eminence, vous reviendrez au galop.

—Oui, madame la comtesse.

—Adieu, duc, fit le cardinal.

—Au revoir, monseigneur, répondit le duc.

Et le valet ayant abaissé le marche-pied, le duc mit pied à terre avec la comtesse, légère comme une échappée du couvent, tandis que la carosse voiturait rapidement son éminence vers le tertre où sa majesté très chrétienne cherchait avec ses mauvais yeux cette méchante comtesse que tout le monde avait vue excepté lui.

Mme Dubarry ne perdit pas de temps. Elle prit le bras du duc, et, l'entrainant dans le taillis:

—Savez-vous, dit-elle, que c'est Dieu qui nous l'a envoyé, ce cher cardinal!

—Pour se débarrasser un instant de lui, je comprends cela, répondit le duc.

—Non; pour se mettre sur la trace de notre homme.

—Alors nous allons aller chez lui.

—Je le crois bien.—Seulement.....

—Quoi, comtesse?

—J'ai peur, je l'avoue.

—De qui?

—Du sorcier, donc. Oh! je suis fort, crédule, moi.

—Diable!

—Et vous, croyez-vous aux sorciers?

—Dame! je ne dis pas non, comtesse.

—Mon histoire de la prédiction.

—C'est un fait.—Et moi-même, dit le vieux maréchal en se frottant l'oreille.

—Eh bien! vous!

—Moi-même. J'ai connu certain sorcier.

—Bah!

—Qui m'a rendu un jour un très grand service.

—Quel service, duc?

—Il m'a ressuscité.

—Ressuscité! vous?

—Certainement. J'étais mort, rien que cela.

—Contez-moi la chose, duc.

—Cachons-nous alors.

—Duc, vous êtes horriblement poltron.

—Mais non. Je suis prudent, voilà tout.

—Sommes-nous bien ici?

—Je le crois.

—Eh bien! l'histoire, l'histoire.

—Voilà.—J'étais à Vienne.—C'était du temps de mon ambassade.—Je reçus le soir, sous un réverbère, un grand coup d'épée tout au travers du corps. C'était une épée de mari, chose malsaine en diable. Je tombai. On me ramassa; j'étais mort.

—Comment, vous étiez mort?

—Ma foi, oui, ou peu s'en fallait.—Passe un sorcier qui demande quel est cet homme que l'on porte en terre.—On lui dit que c'est moi,—il fait arrêter le brancard, il me verse trois gouttes de je ne sais quoi sur la blessure, trois autres gouttes sur les lèvres. Le sang s'arrête, la respiration revient, les yeux se rouvrent, et je suis guéri.

—C'est un miracle de Dieu, duc.

—Voilà justement ce qui m'effraie; c'est qu'au contraire je crois, moi, que c'est un miracle du diable.

—C'est juste, maréchal. Dieu n'aurait pas sauvé un garnement de votre espèce: à tout seigneur, tout honneur. Et vit-il, votre sorcier?

—J'en doute, à moins qu'il n'ait trouvé l'or potable.

—Comme vous, maréchal?

—Vous croyez donc à ces contes?

—Je crois à tout.

—Il était vieux.

—Mathusalem en personne.

—Et il se nommait?

—Ah! d'un nom grec magnifique, Althotas.

—Oh! que voilà un terrible nom, maréchal.

—N'est-ce pas, madame?

—Duc, voilà le carrosse qui revient.

—A merveille.

—Sommes-nous décidés?

—Ma foi, oui.

—Nous allons à Paris?

—A Paris.

—Rue Saint-Claude?

—Si vous le voulez, bien.... Mais le roi qui attend.

—C'est ce qui me déciderait duc, si je n'étais déjà décidée. Il m'a tourmentée; à son tour, de rager, la France!

—Mais il va vous croire enlevée, perdue.

—D'autant mieux qu'on m'a vue avec vous, maréchal.

—Tenez, comtesse, je vais être franc à mon tour: j'ai peur.

—De quoi?

—J'ai peur que vous ne racontiez cela à quelqu'un, et que l'on ne se moque de moi.

—Alors on se moquera de nous deux, puisque j'y vais avec vous.

—Au fait, comtesse, vous me décidez. D'ailleurs, si vous me trahissez, je dis....

—Que dites-vous?

—Je dis que vous êtes venue avec moi, en tête-à-tête.

—On ne vous croira pas, duc.

—Eh! eh! comtesse, si Sa Majesté n'était pas là.

—Champagne! Champagne! ici, derrière ce buisson, qu'on ne nous voie pas. Germain, la portière. C'est cela. Maintenant, à Paris, rue St-Claude, au Marais, et brûlons le pavé.

(A continuer.)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIÉS.

Navire Wabash, Cornell, pr New York.
Rubicon, Thompson, pr le Havre.
Barque Flora, Couch, pr Boston.
Goelette C. L. Gager, Allen, pr Brasos.
Arietes, Martin, pr Charleston.
Elizabeth, Best, pr Tampico.
Steamer Tuscumbia, Edgar, pr St Louis.
Geo Washington, Irwin, pr Cincinnati.

ARRIVÉS.

Navire Oswego, Ingersoll, de New York.
Laura, Curr, de Boston.
Marathon, Johnson, de Boston.
Meguinticook, Isley, de Boston.
Lord Seaton, Fitzsimmons, de Liverpool.
Huron, Weeks, du Havre.
Plata, Bowers, de New York.
Barque Undine, Pason, de Malaga.
Lycurgus, Brown, de Trieste.
Fleetwood, Burby, de Boston.
Steamers Mary, Mahood, de Cincinnati.
Courier, Martin de la Balise.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Princess, Leathers, de Hard Times.
Cotton Plant, Morton, de Memphis.
Ridgeley, Montgomery, de Louisville.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Eliska, Laudry, de Bayou Sara.

Au bas du fleuve et montant:

Trois navires et trois barques dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Chargement du navire Huron, du Havre—1 caisse au capitaine Nason—3 do Vougins & Jeantoine—12 caisses Loison & Silvestre—1 do W. & Todd—3 do A & M Heine—12 F & J Lacoste—3 C Pasquier—2 D H Holmes—1 T. F. Benoist—1 Henderson & Gaines—2 Rogers—15 L H Richard—1 M Kernan—2 C Breganzer—1 Clason & Vies—1 J Landis & Co—7 T Medley & Co—4 A Marchal—4 A Schroder—7 Wheeler & Allen—45 J Wilbien—8 Lloyd & Myers—3 Ruckel Brot—2 Lorrie & Fress—7 Cotmachs—9 Ravelet & Huet—41 A Frère—16 G Tata inga—1 Dufour, Dara & Co—6 Bordeyes & B—50 paniers Cuzin; une Loreille & Co—2 J Tata à frères—73 H Labiche—12 P Lenestre—1 Reynal & Frères—3 Lefebvre—5 Colvis & Damas—6 do et 5 do paniers champagne Order.

Vente sans réserve par catalogue, de marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, 2 novembre, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Pettigain, No. 8, rue du Canal. 2 nov

Le navire MICHIGAN, de Boston, est en déchargement vis-à-vis les Magasins Rouges, 3me municipalité. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison sur la Levée.
1 nov L. H. GALE, 93 Commune

Le navire NIAGARA, de New-York, est en déchargement vis-à-vis la halle aux légumes, 1re municipalité. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison sur la Levée.
1 nov L. H. GALE, 93 Commune

G.·. L.·. DE L'ETAT.

PAR ordre du T.·. R.·. G.·. M.·. tous les maçons de la Juridiction et autres maçons réguliers qui se proposent d'assister à la pose de la première pierre de la maison d'Etat à Bâton Rouge, sont invités à retenir leur passage et à se trouver abord du steamer St Landry, demain à 5 heures précises du soir. Le steamer est entre les rues Conti et St Louis, et l'on a fait avec le capitaine des arrangements pour l'aller et le retour des passagers.
2 nov FRANÇOIS VERRIER, G. S.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux personnes qui ont souscrit pour l'organisation d'un Club, que cet établissement est ouvert au No. 37, rue d'Orleans entre Royale et Bourbon.
2 nov E. MARCHEGUAY.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transféré son magasin au coin des rues Royale et Hôpital, dans lequel on trouvera un grand assortiment de marchandises de saison, étrangères et du pays, consistant en indiennes, cotonnades, casimir dans les dessins les plus modernes, mousseline de laine assortie également de dessins riches, à 20 cts. la yarde; schals et écharpe cachemire et autres, passementerie et frange, cachemir, mérinos, napolitaine, alepine, alpacas, serge, étamine, un grand assortiment d'articles de rideaux de toutes qualités, coton blanc et bleu, flanelle et molleton, bas et gants, mercerie assortie, et une grande quantité d'autres articles, qu'il vendra au plus bas prix, provenant des encans de cette ville.
2 nov—3f JACQUES LÉON.

Changement de Domicile.

NUMA LACOSTE, Importateur de Vins, Eau-de-Vie, Liqueurs, etc., etc., a transporté son magasin au No 147, rue Royale entre St. Louis et Toulouse. 2nov

DEMANDE—Une française, sachant bien parler l'espagnol, ayant déjà servi dans une bonne maison de cette ville, désirerait trouver à se placer, soit comme nourrice, soit comme cuisinière. Elle peut fournir d'excellentes recommandations. S'adresser No 115, rue du Maine, entre Dauphine et Bourbon. 2nov 3

AVIS.

SERRE ET MARCHÉ AUX FLEURS, si tués place St-Antoine, à louer pour la saison, ou à bail. S'adresser à COURVOISIER & Co,
2 nov Encoig. Royale et Orléans.

MAQUEREAUX—170 barils No 1, et 95 barils No 2, maquereaux frais, en débarquement du navire Harriet-Augusta, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 nov 66, Magasins.

ETOFFES pour le marché mexicain.—20 caisses Platilles royales 7/8; 10 dito Bretagne; 10 dito Estoupilles; 5 dito Creas; 10 dito Listados et Arabias 3/4; 20 dito toile d'Irlande 4/4 pour chemises; 10 dito drillings blancs et fantaisie. A vendre par
2 nov McDOWELL & PECK, 96, Gravier.

TOILE blanche et écrue—50 balles Chicopée D. à draps; 25 caisses idem Dwight, à vendre par
2 nov McDOWELL & PECK, 96, Gravier.

COUVERTURES françaises—6 balles couvertures Sommières, à vendre par
2 nov McDOWELL & PECK, 96, Gravier.

Ouverture de Nouveautés.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, et offrent en vente, à bas prix:
Mantelets noirs à carreaux, doublés et ouatés;
do do damassés; do do;
do do moirés, do do;
Manteaux cachemire, nouveaux genres;
Robes cachemire brodé et imprimé;
Soieries caméléon assorties pour robes;
do glacées et façonnées riches;
do rayées et unies do;
Reps rayés, couleurs assorties et noires;
Gros de Naples, rayés et à carreaux;
Soieries noires, moirées et satinées;
Poult de soie, gros grains et taffetas noirs;
Châle crêpe blanc brodés riches;
do cachemire brodés et imprimés;
do satin et gros grain façonnés glacés;
do ottoman noirs et autres;
Petits châles et mouchoirs Thibet, fantaisie;
[illegible]
Coton chamol, rouge et bleu;
Bordures et passementeries à rideaux;
Baréges, imprimés et à carreaux;
Franges et passementeries pour robes et manteaux;
Corsets sans coutures et autres;
Rubans satin, gros de naple et en velours;
Velours soie, noirs et en couleurs;
do do moirés couleur;
do coton, couleurs assorties;
Mousselines suisses, [illegible] couleurs;
do do [illegible]ches;
Cachemires d'Ecosse gris pour manteaux.
Aussi en magasin un grand assortiment de bas coton blancs, noirs et gris, chaussettes écrues pour hommes, coton blancs et écrus, toiles d'Irlande en pièces et demi pièces, mouchoirs madras, cotonnades, ombrelles et parapluies et une quantité d'autres articles. LORNE & FROIS.
2 nov 21, rue de Chartres

CIGARES HAVANE—77,000 cigares, qualités assorties, en débarquement du brick Salvadora, de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO,
1nov 38, Vieille Levée

CAFÉ HAVANE—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
1nov 38, Vieille Levée.

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
1nov 38, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Véritables marques du "Steamboat", à vendre par
J. M. CABALLERO,
1nov 38, Vieille Levée

W. F. Hyde & G. W. [illegible] ont transporté leurs magasins au No 13, rue de la Commune et No 12, Canal Row, qui se communiquent. 18 oct

CARDINAL DE [illegible] de Bordeaux;
[illegible]
60 do de do demi-bouteilles.
76 barriques do [illegible] qualitas.
LA LAURE de Bordeaux.—[illegible] barriques vin rouge.
F. LOBOS,
30juil 115, rue Royale.

Salsepareille de Sands.

Pour la guérison permanente de toutes les maladies causées par l'impureté du sang, soit: Humeurs Scrofuleuses, Rhumatisme, Eruptions Cutanées, Boutons, Furoncles, Maux d'Yeux, Douleurs dans les os et jointures, Ulcères opiniâtres, Symptômes de Syphilis, Sciatique, Maladies causées par l'abus du Mercure, Hydropisie et Maladies Chroniques du Système.

ON connaît et on apprécie aujourd'hui la Salsepareille de Sands. Cet extrait, recommandé par la faculté, est la préparation la plus énergique de la racine qui ait jamais été employée en médecine. Son action s'étend au système entier. Elle est offerte au public sous une forme très concentrée; la bouteille d'un quart, peut s'étendre dans six fois autant d'eau; la Salsepareille est encore à bien supérieure aux diverses préparations de ce nom. Les propriétaires reçoivent chaque jour des témoignages authentiques de la grande valeur curative de ce médicament.

Envoyez un pris au hasard:

ELISABETHPORT, N. J., 13 mai 1847.

MM. A. B. et D. Sands—Je dois à votre Salsepareille la guérison d'une maladie des plus cruelles produite par les humeurs Scrofuleuses, et mon devoir est de rendre hautement justice au médicament qui m'a donné la santé, lorsque tout autre remède avait échoué. La maladie se fit jour d'abord par des boutons et des plaques dartreuses, avec d'horribles démangeaisons. Bientôt mon corps en fut couvert et n'offrait aux yeux qu'une plaie, recouverte de croûtes. Je perdis le sommeil. Le soin de ma santé m'obligea d'abandonner mes affaires. Livré aux médecins, j'en consultai un grand nombre, sans recevoir de soulagement. En désespoir de cause, j'entrai à l'Hôpital de New York, d'où je sortis après un traitement de quatorze semaines, souffrant un peu moins et me croyant en voie de guérison. Au bout de quelques jours, la maladie revint; mes amis m'abandonnèrent, me regardant comme incurable. Ce fut alors qu'on me parla de votre Salsepareille. J'en essayai sans oser en espérer ma guérison. La première bouteille m'enleva toutes les douleurs effroyables qui ne me laissaient de repos ni jour ni nuit; je continuai avec bon espoir, et en un seul [illegible] pour laver les plaies dont j'étais couvert, je parvins à effectuer ma guérison complète. Maintenant je puis me livrer à mes professions.

Agréez, etc., FRED. DICKEL, Ebéniste.

Pour plus amples informations et des détails de cures nombreuses, voir les pamphlets qu'on peut se procurer gratis, chez les agens.

Préparé et en vente par A. B. & D. Sands, droguistes, No. 100, rue Fulton, au coin de la rue William, à New York.

Se vend à la Nouvelle Orleans, chez
SICKLES & Co, 24 Magasins et 40 Canal,
A. OLIVER & Co, Chartres,
J. DUFILHO, Chartres,

Et par les principaux droguistes des États-Unis.
Prix, une piastre la bouteille; cinq piastres les six bouteilles. 1nov—1m

Marchandises françaises.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Hâvre un assortiment complet de marchandises pour la saison, consistant en partie des articles suivants:

Couvertures de laine mérinos, do en molleton, indiennes charmos et bleu lisse, do chaîne et bleu satine, do rouge lisse, damassé et satiné; bordures pour assortir, madras français; indiennes à meubles bleue et jaune; flanelle Bolivar; chaussons écrus et bas gris français; damas coton, do laine et coton, damas laine riche, mérinos couleurs fantaisie, mousseline de laine unie et à ramages, cachemires d'Ecosse, cachemir écossais, pluie de laine et satin au yen, [illegible] nouveauté; draps noirs et couleurs [illegible] Bonjean noirs et couleurs, mouchoirs batiste à ourlets, do fileltes, do à vignettes, mouchoirs brodés, do garnis en Valenciennes, batiste unie, entredeux Valenciennes, dentelles noires et blanches, plumets et mousseline de l'Inde, cols unis, picotés et garnis, gants de peau Jouvin pour hommes et pour femmes, do en castor piqués, imprimés [illegible] et effilés; [illegible] de soie noirs et blancs, [illegible] couleurs, velours unies, damassées et qualités; velours [illegible] tin et taffetas noirs, satin couleurs, velours, écharpes satin, noires et en couleurs pour hommes, châles laines, tauris, mérinos et cachemire, écharpe se noir et en couleur, écharpes cachemire brodé, ve, fleurs artificielles, eau de Cologne, rubans de soie des et tinbroisie, ombrelles, parapluies, peignes, brosses, agrafes, baleines etc., etc.
1 nov F. G. BARRIERE & CO.

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Oxnard et J. Cadmus, les marchandises suivantes:

7 caisses cotonnades genre bretelles;
5 do do mirobolantes;
5 do do façonnées nouveautés;
10 do do lustrquines;
10 do do bleu unies.
30 douzaines chemises en couleur.
100 do [illegible] coton nouveau genre.
2 caisses châles cachemire, 2 do écharpes;
2 do do tapis, 10 do indiennes d'Alsace.
2 do [illegible] satin laine fantaisie;
4 do ombrelles ordinaires; 6 do do riches.
4 do indiennes meubles
4 do mouchoirs batiste.
1 do do à rivière et à jour.
10 do do madras; 3 do vestes peluchées.
1 do cachemire pour gilets.
5 do parapluies soie, 28, 30 & 32 pouces.
2 do satin laine fantaisie pour pantalons.
2 do casimir et satin noir.
2 do draps diverses couleurs.
2 do lingerie assortie
6 do robes cachemire brodée.
2 do do do ouclare satinée.
2 do parfumerie.
1 do mouchoirs à vues festonnés.
2 do jupons crinoline.
1 do pantalons confectionnés.
1 do gilets do cachemire et soie.
1 do foulards pour robes.
2 do rubans de soie et satin.
1 do casquettes drap.
1 do do velours pour enfans.
1 do chapeaux do
4 do jaconnats d'hiver.
1nov A. PAVILLIER, 90, St Louis, 90.

CHARLES DUFOUR a transporté son magasin au No 35, rue Natchez, entre celles du Camp et des Magasins. 1nov

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné

6,000 Boites et demi boites sardines à l'huile, Guillon;
25 barriques Montferrand, 100 do Bergasse,
75 caisses olives, 50 do capres,
100 do Curaçao et Maraskino,
150 do liqueurs assorties,
25 do eau de fleurs d'oranger,
80 do vin rouge marque la Mission,
60 paniers et demi paniers guignolet d'Angers,
600 do anisette fine et surfine,
[illegible] bouchons pointus de 30 mille chaque,
40 do fins reguliers,
[illegible] par sacs de 1,000 et 500.
[illegible] vinaigre de vin blanc,
150 pipes vin de Catalogne.
1er nov—10f AUG. MOLIER, No 89, rue St Louis.

REÇU par les navires Oxnard et John Cadmus, et à vendre par le soussigné:
400 paniers vin de Champagne de la marque A Pavillier, en bouteilles et demi bouteilles.
1er nov—10f AUG. MOLIER, No 89, rue St Louis

CIGARES DE LA HAVANE—10,000 Regalias Dos Hermanos, à vendre par
1er nov B. VALLS, 37, Commune

CACAO de Guayaquil—30 sacs en débarquement du brig Salvadora, à vendre par
1er nov B. VALLS, 37, Commune.

FONDS de la Banque des Citoyens en comines à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
1er nov 91, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE ET SARDINES—[illegible] huile d'olive de James Plagnol, 600 demi-boîtes sardines à l'huile de F. Rondenet & Co, de Nantes, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
1er nov 91, rue St Louis

TABAC de la Havane.—7 balles pour capes, qualité supérieure de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
1er nov B. VALLS, 37, Commune.

CIGARES de la Havane.—34,000 de la marque Carbajal,
20,000 de la marque La Luna,
60,450 do do Vénus,
En tout 115,250 en débarquement du brick Salvadora à vendre par B. VALLS,
1er nov 37, Commune.

LES soussignés offrent en vente, d'importation directe, de Rotterdam:
Vins fins du Rhin—15 caisses Neidersteiner, 11 do Marcobruner; —8 do Hochheimer, 7 do Johannisberger, —9 do Gerenheimer, 6 pipes sup. genièvre de Schiedam, 93 quartauts vinaigre; —49 doux, eau de Cologne.
WYLIE & EGANA,
1ernov 52, Bienville.

CORNICHONS—Capres, olives, anchois, etc., en débarquement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée

FRUITS AU JUS—40 caisses prunes et abricots, nouvelle récolte, en débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX—300 caisses margaux, avec étiquettes et capsules, en débarquement du navire Delphos, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses, nouvelle récolte, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée.

CIGARES HAVANE—30,000 Regalia reçus par le Titi, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34, Vieille Levée.

SARDINES—10 caisses, 50 demi boîtes sardines à l'huile, en débarquement du Delphos, Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses blanc, jaune et bruh, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34, Vieille Levée.

MUSCAT—100 caisses bon muscat, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 oct 34 Vieille Levée.

GRAINES POUR OISEAUX—20 barils, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune.

NOIR ANIMAL de Philadelphie—33 barils, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

CHARBON pulverisé—3 boucauts, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

VINS DE XERES—60 barils, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

GUABA—pâte et gelée en boîtes de 4, 2 et de 1/4 de livre, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune.

SUCRE de la Havane—150 caisses, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—61 boucauts, qualité supérieure, à vendre par
25 oct B. VALLS, 37, Commune

CIGARETTES de la marque la Espanola, importées et à vendre par B. VALLS,
25 oct 37, Commune

AMANDES—50 caisses douces et amères, à vendre par B. VALLS,
25 oct 37 Commune.

VINS FINS—A vendre en débarquement du navire France de Pauillac:
900 caisses Margaux; 100 do St-Julien,
100 do St-Estèphe; 100 do Léoville,
100 do Haut Brion. Ces vins sont en bouteilles, ornées d'étiquettes dorées, représentant le général Taylor, à cheval avec l'inscription Palo Alto, Resaca de la Palma et Buena Vista.
J. P. BERCIER & Co,
19 oct 34 Vieille Levée

VINAIGRE—63 barils vinaigre de cidre, 20 dito de vin blanc, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11sept 31 Vieille Levée.

CHAMPAGNE—50 paniers de qualité supérieure à vendre par BOU ROCHEREAU & Co,

DANSE ET VALSE.

M. ST MAUR STUART, de New-York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse, en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse: de maintien, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Ecossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.

INSTITUTIONS

M. Stuart a déjà consacré seize années de son temps à l'étude de sa profession; il a enseigné plus de deux cents jeunes demoiselles dans une des principales institutions de cet Etat, ainsi que peuvent le prouver d'honorables recommandations. Il s'est toujours étudié à donner à ses élèves la grâce et l'aisance du maintien que réclame l'usage du monde, il peut donc assurer aux parents et aux tuteurs qui lui confieraient l'instruction de leurs enfants qu'il ne négligera rien de ce qui peut les mettre à même de se présenter dans un salon sans redouter la critique. Sa méthode d'enseignement est complète de manière à faire de la leçon un plaisir plutôt qu'une tâche difficile.

Les personnes qui ne disposent que de peu de temps, pourront apprendre à valser en trois heures.

M. STUART donnera des leçons particulières dans les familles à des prix modérés. Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires.

On peut laisser sa carte, avec son adresse, au No. 71 rue Royale, pour M. Maur Stuart.
1er nov—6m.

DANSE ET ETIQUETTE.

Mr. CLISSEY, de retour en ville, annonce aux chefs de famille qu'il commencera ses leçons le 1er novembre prochain, dans sa salle rue Carondelet, No 8, entre les rues Canal et de la Commune. Il y enseignera les danses les plus fashionables, la contredanse, la valse, la polka, la valse redowa, et la valse à deux temps, telles qu'elles sont enseignées à Paris. Il se flatte que les Elèves qu'il pourra former trouveront que ses leçons auront développé chez eux la grâce et l'élégance du maintien.

Dans le désir d'être agréable aux dames dont les familles résident dans le voisinage de Lafayette et à leur requête, M. Clissey a ouvert une Académie de danse, à l'enseigne des rues Melpomène et Prytanée, où il donnera des leçons les mardi et samedi, de 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

M. CLISSEY a l'honneur d'annoncer aux Messieurs de cette ville qu'il ouvrira pour eux un cours de danse, de 7 heures du soir jusqu'à 10 heures, destiné surtout à ceux qui désirent apprendre en peu de temps. La valse et la contredanse seront enseignés dans l'espace d'un mois et peu élèves auront acquis le grand art de se présenter avec grâce et aisance dans un salon. M. Clissey peut invoquer, à l'appui de ce qu'il avance, le témoignage d'une foule de jeunes gens qui l'ont honoré de leur patronage l'hiver dernier.

M. CLISSEY prévient et guérit les étourdissements pendant la valse. 27oct—6m

CHAUX—250 barils chaux fraîche calcinée, dans la carrière de marbre du cap Girardeau, en débarquement du bateau Missouri, et à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
219, rue St-Louis et Vieux Bassin, au
1 nov Marble Yard.

RESINE—800 barils en bon état pour expédier, à vendre par JOHN HAYMAN & CO.,
1 nov 11 Magasins Rouges, 3me municipalité.

MARCHANDISES NOUVELLES.

OIQUEL & JAMISON.

No 6, rue de Chartres,

LES soussignés reçoivent en ce moment par les navires John Cadmus, du Hâvre, Radius et Union, de New York, les articles suivants, qu'ils vendront à très bas prix:

Indienne française, nouveauté.
Cols et pèlerine brodés pour dames
do do do pour enfants.
Mousseline blanche brodée riche.
Rideaux mousseline brodés
Mouchoirs soie pour hommes et enfants
Do Batiste de $1 à $24.
Cols convenables pour deuil.
Châles cachemire brodés.
Do crêpe de Chine riche.
Bombazet et alpacca noir.
Mousseline à mousquetaire brochée, unie et à carreaux.
Manchettes en mousseline, brodées.
Franges et agréments variés.
Ombrelles nouveaux modèles.
Gilets de toute couleur pour lits et rideaux.
Damassés pour table 4/4, 10/4 et 12/4.
Indiennes à meubles assorties.
Echarpes cachemire nouvelles.
Peignes et brosses des mieux assortis.
Cravattes noires et couleurs fantaisie.
Ouvre à soie cardinal [illegible] de Paris
Chemises fil bl[illegible], gaze et mérinos, pour hommes, dames et enfants.
Satin blanc et noir.
Indiennes petits dessins pour enfants.
Gants de peau 1re qualité.
Eventails nouveaux genre.
Rubans nouveautés, gros, lacets &c.
Aiguilles, épingles, boutons nacre, coton écru.
Toiles pour chemise et draps.
Coton Lowell, merinos toile à draps, &c. &c.
25 oct OIQUEL & JAMISON, 6 rue de Chartres

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du Rubicon et autres:

Bas et chaussons coton, français, anglais et allemands;
Mouchoirs batiste brodés, à rivière, imprimés couleurs unie, à vignettes et pur percé;
Cols brodés mousseline, unies et garnis d'entelles;
Cravattes satin et taffetas, foulards, diverses couleurs.
Gants et mitaines laine, soie et bourre de soie.
Voilettes blanches, noires et [illegible] indéplisables.
Gilets de coton, [illegible] flanelle et soie.
Peignes d'écaille, buffle et corne.
Boutons de nacre de toutes grandeurs et qualités.
Eau de cologne, tous modèles, rubans fil, tous Nos.
Pommade et crême de beauté, savons en boîtes et de toutes descriptions et un assortiment de divers autres articles.

En magasin d'importation antérieure:

Vins en barriques, demi barriques et caisses des crus ci-après: St Julien, Lafitte, Château-Margaux, St Julien Médoc, St Emilion, Nos. 1 et 2, Hautbrion, Sauterne, Haut Barsac, Sauterne et Barsac. Liqueurs superfines, surfines et fines de Champion & Clermont, curaçao, marasquino, kirsch, absinthe, vins d'Espagne, vermouth et anisette superfine. 15 barils vinaigre.

200 dame jeannes et bouchons assortis.

Toujours en mains le grand ouvrage en 3 volumes de Raspail, manuel et médicaments nécessaires pour suivre sa méthode. F. & J. LACOSTE,
20 oct 105, rue Royale.

Marchandises Sèches.

DRAPS et casimirs français anglais et américains, drap de castor, brun, bleu et noir.
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours, unis et cachemire pour gilets, nouveauté.
Serges de soie, de laine, et alpacca.
Chemises de dessous et caleçons en mérinos, do coton.
Indiennes anglaises, cachemire d'Ecosse, nouveauté.
Mousseline de laine, bombazine.
Mousseline de laine, unie et, alpaccas do.
Parapluies de soie, de coton.
Schalls de crêpe brodés très riches.
Schalls de crêpe brodés, ayant droit au drawback.
Dentelles, foulards, cravates, etc., à vendre par
H. G DUVIVIER,
21 oct No. 12 rue du Canal, au premier

O. TALAMON,

44, Rue de Chartres.

OFFRENT à vendre en débarquement des navires Rubicon et Ancona, du Hâvre:
150 douz. vestes laine tricot.
500 do chemises couleur, (à vendre au drawback).
1,000 do madras ordinaires;
300 do do qualité supérieure;
2 caisses mousselines blanches brochées à rideaux;
1 do rubans fins pour chapeaux;
1 do do unis taffetas;
1 do gants peau vrai Jouvin, hommes et f.;
1 do do do ordinaires do do;
1 do do do dame;
900 douz. do laine pour nègres;
12 balles cotonnades fines, genre nouveau;
2 caisses bretelles soie et autres;
1 do parapluies soie, 3 grandeurs;
1 do éventails fins;
3 do capeilne;
2 do galons allemands;
1 do soie à coudre, noire et couleur;
1 do gants et mitaines filet;
1 do bourses coton;
1 do do soie. 25 oc

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor
BURGESS & TAYLOR,
Marchands-Commissionnaires,
Foin, Mais, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.

CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levée.
18oct—1an

LE soussigné ayant fait l'ouverture de son grand assortiment de mantelets nouveaux genres, invite les dames à venir les visiter. Parmi cet assortiment se trouvent des
Mantelets Lolla Montes,
Mantelets Louise, moire noire et ouatés,
do Irène " "
do Marie Antoinette " "
Mantelets visites, moire noire et ouatés,
Mantelets Louise en gros d'Ecosse,
do Louise en taffetas glacé,
Manteaux Persan pour enfans.
D. B. MACARTY,
19 oct 238, Bourbon.

SUCRE—750 caisses sucre jaune et brun en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 oct 96 Vieille Levée

TABAC.—700 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 oct 96, Vieille Levee

GOUDRON—419 barils goudron du Lac, en débarquement aujourd'hui, et à vendre par
ALFRED KEARNEY & Co,
29 oct 80 rue Magasine

EN débarquement du navire Ancona, du Havre, le soussigné offre à vendre:
600 dame jeannes de 5 gallons,
400 do do 4, et 200 de 2 gallons.
En débarquement du navire Emma, de Marseille:
100 paniers 1/2 bouteilles Plagniol.
DOMINIQUE LANATA.
29oct 9 & 10, Jefferson

EN débarquement du navire Niobe, de New-York:
15 quarts barriques Eau de vie Seignette, de preuve: 50 huitièmes dito dito dito;
7 barils eau de vie, de preuve, 25 idem 1re preuve.
20 do genièvre double ancre;
10 do rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.,
29 oct 11 et 15, St-Louis.

A VENDRE par le soussigné:
40 caisses absinthe suisse, Versin & Lacoultre.
100 do do do de Dubied père et fils
40 do kirsch de Versin & Lacoultre.
50 do vin muscat de Frontignan, avec étiquettes.
40 do eau de fleurs d'oranger.
40 do olives.
20 do capres.
20 do cornichons.
19 sept LEOPOLD JEANNET, 92 St Louis

A VENDRE—En débarquement du Delphos venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
150 barils vin blanc, Haut Sauterne.
200 caisses vin rouge,
175 do do blanc, Haut Sauterne,
50 do do 24 demi Bouteilles vin blanc,
20 do vin rouge, do dorées.
20 do do 24 demi do do
100 paniers guignolet, [illegible]
[illegible] cerises nouvelles,
[illegible] bouchons pointus.
50 mille do longs.
600 mille do demi longs et courts.
FOUGET FILS,
19oct Conti, entre Chartres et Levée

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES ASSESSEURS

De la Première Municipalité,

No. 80.

Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
24 aout—3m

QUARTIER GENERAL.

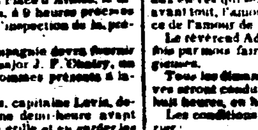

LEGION DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orleans, le 31 octobre 1847.

CONFORMÉMENT à la loi, la Légion de la Louisiane s'assemblera sur la Place d'Armes, le dimanche 7 novembre prochain, à 9 heures précises du matin, pour la 2me revue d'inspection de la présente année.

Chaque commandant de compagnie devra fournir à l'inspecteur de brigade, le major J. P. Cheney, un contrôle exact du nombre d'hommes présents à ladite revue.

La compagnie des voltigeurs, capitaine Lavis, devra se rendre sur la place une demi-heure avant l'heure précitée pour fermer la grille et en garder les portes.

La Légion devant passer une partie de la journée sur la rive droite du fleuve, dans l'enceinte de l'hypodrome pour exercices et manœuvres, chaque homme devra se pourvoir en conséquence.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignié, commandant la cavalerie, et le major L. Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés, respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-général.
EDWARD F. DEMPSEY,
Aide-de-camp.
2oct

Marchandises nouvelles et de choix.

Modes d'Automne, pour 1847.

M. KERNAN, No. 30, rue de Chartres, ouvrira lundi, 1er novembre, ses modes d'automne et d'hiver, formant l'assortiment le plus élégant et le mieux choisi de marchandises sèches, françaises et anglaises, dont l'achat a été fait à Paris et à Londres, par M. Kernan, pour le monde fashionable de cette ville. 30 oct—2

$1,000 de recompense

SERONT donnés à quiconque pourra fournir des informations ou renseignements qui feront découvrir la personne ou les personnes qui se sont introduites dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances des Négociants dans la nuit du samedi, 23 octobre, ont déchiré les livres et papiers, et commis divers dégâts.

Par ordre de la direction,
26 oct J. PEMBERTON, président.

HOTEL D'ORLEANS.

Rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Mme ANNE GEORGES a l'honneur de prévenir le public qu'elle ouvrira lundi prochain, 25 octobre, ce bel établissement, qui vient d'être complètement réparé et embelli, et que l'on y recevra comme par le passé, des pensionnaires au jour et au mois, qui seront des mieux servis. Le prix est de Une piastre et demie pour la chambre et la pension, par jour; et selon les autres chambres, une piastre vingt cinq et une piastre.

La pension au mois $30 ou $5 par semaine.
23 oct

VERRES A VITRES.

AU PLUS BAS PRIX DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Les soussignés ont en magasin et à bord de navires, 2,000 caisses de verres à vitres, dimensions et marques assorties, qu'ils offrent à des prix considérablement réduits sur ceux précédents. Les peintres, les vitriers et les constructeurs sont priés de venir examiner ces vitres avant d'aller ailleurs. Les consignés ont également à vendre:
10 barils mastic en bladers;
25 do huile de lin;
10 do esprit de terebenthine.
1000 barillets blanc de plomb de New York et Philadelphie, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.,
20 oct—6 20, rue Commune

ALCOOL—60 pipes cent de preuve, 10 barils en débarquement du steamer Andrew-Jackson. 20 barils idem, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, agent du Laboratoire de Colon, 20, Commune. 20 oct

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile supérieure, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.,
20 oct 20, Commune

QUININE—1000 onces sulfate de quinine, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.,
20 oct 20, Commune

A LOUER—Le magasin à trois étages, No 20, rue de la Commune, et No 7, Canal Street Row, S'adresser à
NATHAN JARVIS & Co.
20 oct

RACINES DE PLANTES BULBEUSES DE HOLLANDE.

Importation de ce jour.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ancona, du Havre, une grande collection de plantes bulbeuses, venant des premiers cultivateurs de Hollande, consistant en:
1000 double hyacinthes, en 50 varietés,
2000 tulipes en 9 varietés,
300 crocus en 6 varietés,
1000 iris en 3 varietés,
Lis, Pyoannes, Narcisses, Jonquilles, Couronnes impériales, Glayeules, Renoncules, Anémones, Hortenses, Lys de valée, en 13 variétés superbes Amaryllis, etc., etc., le tout à des prix modérés. WM. DINN,
[illegible] 11, Commune.

EN magasin, à vendre par le soussigné:
100 barriques St Julien Médoc; 150 do Marseille; 200 paniers huile d'olive, Plagniol;
[illegible]
4 pipes Madère; 100 quartauts Marsala;
30 quart. imitation Marsala.
10 estagnons eau de fleurs d'oranger.
15 oct D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

FARINE—1000 barils farine fraîche de l'Illinois, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co.,
16 oct 93, Magasins.

NEGRES EN DEMANDE—On désire et trouver à louer, pour travailler sur une habitation à six milles de la ville, durant la roulaison des cannes. S'adresser à LAPORTE & SQUIRES,
[illegible] 26, 30, rue Vieille Levée

VIN DE PORTO.—45 barils vin imitation Porto, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
11sept 31, Vieille Levée.

A VENDRE.—En débarquement du navire Brunswick, cap. Pemberton:
600 dame jeannes de 5 gallons—150 do de 3 do
200 do do do—300 do de 1 do par NUMA LACOSTE,
14 sep 105, Royale

GUABA—Une caisse contenant 5 douzaines grandes boîtes de 1/2 livre.
Tabac de la Havane—13 balles capes et tripes;
Cigares de la Havane—48,000, de la marque Vénus, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par B. VALLS,
4 sept 37, Commune

EN débarquement du navire Cardinal de Cheverus, de Bordeaux:
2 demi-pipes Eau-de-vie A Seignette
300 demi-boîtes Sardines à l'huile,
A vendre par B. TALAMON,
19 juil 188 rue Royale

VIN DE MARSEILLE—50 barriques Grosgnac, dans les magasins de la Douane, 50 do Bergasse, en magasin, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct 31, Vieille Levée

VIN DE CATALOGNE—65 pipes et 67 demi-pipes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct 31, Vieille Levée

COGNAC—6 quartauts vieux cognac Lecomte, dans les magasins de la Douane, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct 31, Vieille Levée

CACAO DE TABASCO—30 sacs cacao, dans le magasin de la Douane, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct 31, Vieille Levée

MAQUEREAUX & MORUE—100 barils grands maquereaux No. 3, 100 caisses morue blanche, fraîche, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nouvelle Levée.

HUILE de Saindoux et de Lin.—40 barils excellente huile de saindoux et 100 dito de lin, marques Thompson & Campbell, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nle-Levée

SAVON.—1,000 caisses de Boston, No 1, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

CHANDELLES—400 caisses blanc de baleine, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

SALERATUS—25 barriques de qualité supérieure à vendre en magasin par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nouvelle Levée.

HUILE de Baleine et de Cachalot—6 barriques huile pure et blanche de baleine, en débarquement de la barque Flora; 20 barriques huile raffinée de cachalot, pour l'usage des habitations, en débarquement du Suffolk, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

THE—500 caisses thé poudre à canon, par boîtes de 6 et 13 livres, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nlle-Levée

FROMAGE—100 caisses excellent fromage de l'Ouest, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nouvelle Levée

CERISE à l'eau-de-vie—100 caisses en débarquement, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
19 oct 17 et 19, St Louis.

FOIN.—500 balles foin de l'Est, en débarquement et à vendre par J W STANTON & Co.
19 oct coin Magasins et Lafayette

SUCRE DE LA HAVANE—334 caisses sucre blanc, en débarquement de la goëlette Brave, à vendre par L. CANTIN,
19 oct 62, Gravier.

HUILE DE CACHALOT.—3000 gallons, huile épurée et blanche, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
13oct Encoign. Magasins & Lafayette.

VINS DU RHIN—43 caisses Marcobruner, 1839.
20 caisses Johannisberger, 1834.
15 do Laubenheimer, 1834.
12 do Hock mousseux, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
13oct—6f 31, Vieille Levée

PRUNES à l'Eau-de-vie—23 caisses de 12 jaunes chacune, prunes à l'eau-de-vie, pour clore un compte, à vendre à bas prix par
HEPBURN & TURPIN,
13oct—6f 31, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleurs cigares, des marques les plus renommées, à vendre en magasin, par
J. M. CABALLERO,
30 sept 38, Vieille Levée

CIGARETTES—Véritables, de la Havane, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO,
2 sept 38, Vieille Levée

GOMME-COPAL—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
29aout 38, Vieille Levée

200 Caisses vin rouge [illegible] St-Julien de [illegible] vieux, à vendre par N. DUBOUTT,
[illegible] 12, rue Toulouse

25 Barils vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par
N. DUBOUTT,
9 oct 12, rue Toulouse

15 Barils Vinaigre français, à vendre par
N. DUBOUTT,
[illegible] 12, rue Toulouse

25 Barriques vin vieux Bordeaux, St-Julien, [illegible] do do do St-Estèphe, à vendre par N. DUBOUTT,
[illegible] 12, rue Toulouse

150 [illegible]
[illegible] N. DUBOUTT,
[illegible] 12, rue Toulouse

[illegible]

SAUCISSON de Lyon—[illegible] barils en débarquement du navire [illegible], à vendre par
[illegible] NUMA LACOSTE, 105, r. Royale.

LOUISIANA HIGH-SCHOOL.

(Lycée Louisianais)

RUE BOURGOGNE 251, ENTRE ST PHILIPPE ET ST MAINE.

Dirigé par M. DOMINIQUE ROUQUETTE.

L'ENSEIGNEMENT embrasse: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les mathématiques pures, les mathématiques mixtes; les mathématiques pratiques, la rhétorique, la philosophie, la géographie, la récitation, la lecture, le catéchisme.

Les élèves seront soumis à une discipline sévère, mais tempérée par une douceur toute paternelle.

La religion étant la pierre fondamentale, la condition sine qua non de toute bonne éducation; le développement de l'intelligence étant un mal sans le perfectionnement du cœur par la morale évangélique, M. Rouquette fera tous ses efforts pour inspirer aux élèves qui seront confiés à ses soins, surtout et avant tout, l'amour de Dieu, seule et véritable source de l'amour de la famille et de la patrie.

Le révérend Adrien Rouquette viendra plusieurs fois par mois faire aux élèves des instructions religieuses.

Tous les dimanches et fêtes d'obligation les élèves seront conduits par le principal à la messe de huit heures, en hiver, et de sept heures, en été.

Les conditions sont les mêmes que sous M. Potier:

" Pensionnaires, par mois $30
" Demi-pensionnaires 15
" Externes 5 à 10

" Les arts d'agrément, comme la musique, le dessin, l'escrime et la danse, sont aux frais des élèves.

" La pension doit être payée par quartier, la demi pension et l'externat, par mois.

" Il n'est point reçu de pensionnaires pour moins de trois mois, ni de demi pensionnaires ou d'externes pour moins d'un mois.

" Il n'est point fait de déduction aux pensionnaires pour absence de moins d'un mois, ni aux demi pensionnaires ou aux externes pour absence de moins de deux semaines, excepté en cas de maladie.

" Il n'est point fait de déduction pour le temps des vacances annuelles.

RÉFÉRENCES:

Rév. N. J. Perché,	Cyprien Dufour,
Rév. P. Morisot,	Charles Gayarré,
Pierre Soulé	Pierre Rost. 29 oct—3m

MME MACÉ informe respectueusement les dames de cette ville, qu'elle vient de recevoir par le navire Ancona, un joli assortiment de marchandises de saison, consistant en cachemire d'écosse et baréges de la plus grande nouveauté, mousseline, satin, cachemire, baréges et barpour noir pour deuil, sacs et bourses en filet soie et velours et aussi épingles de fantaisie, broches, parures, &c. &c., qu'elle vendra aux prix les plus modérés.

MADAME MACÉ

30 oct No. 34, rue de Chartres, enç. Douane

NORTH BROTHERS.

Coin Commune et Magasins, Nlle Orléans.

ETOFFES de laine, Américaines, couvertures indiennes, soieries françaises, Bas et Bonneterie allemande et anglaise, toiles, etc. Leur assortiment sera des plus complets pendant toute la saison et aux prix les plus bas, au comptant. Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

COTONS Lowell 4/4, 7/8, do croisés 7/8, do Patapsco 4/4, 7/8, 3/4; do Canal Mills; do Kentucky; Lindseys et Kerseys; Jeans do Kentucky; linseys à carreaux, écossais du Maryland; linseys blanc et de couleur, Lowell; Jeans de Glasgow, de Washington; coton écru d'Appleton, 4/4, 7/8, de 4/4 Hope Mills, Granit, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding et Grandes Chutes; do 7/8 Tremont, Springfield et Dwight; cotons à chemises 4/4 Bay State, Pittsfield et Hamilton; do à draps 6/4 et 12/4 Hamilton, Waltham, Lawrence, Appleton; do 10/4 Peterboro; Flanelle coton écrue et blanche d'Hamilton; do de couleur, do rouge, blanche, jaune, verte, crosse de Salisbury; do gaze, do des Galles, del de perdrix do Buckabuck, écossaise, rose, de coton; Linge damassé 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4; toiles d'Irlande, do de Bretagne; [illegible] toile de [illegible] noir et de couleur; [illegible]

[illegible]

Grand assortiment de Cabanes, de $20 à 300 gentilhomme et d'écrits, achetés à bas prix.

Aussi: Marchandises françaises.

[illegible]

Remède pour les Yeux.

MR. LUIZ possède un remède efficace pour la guérison des maux d'yeux et pour la conservation de la vue.

Rue Madison, No 17, au premier. 29 oct—6f

CHANGEMENT DE DOMICILE

P. ROY a transporté son magasin, de la rue St-Philippe, sur la Vieille Levée, entre Bienville et Conti, Nos 40 et 41. 29oct—5f

PAPIERS DORÉS.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Ancona, du Havre, un grand assortiment de papiers peints pour appartements, de toutes qualités; aussi un choix considérable de papiers dorés et veloutés pour salons.

Bordures veloutées dorées, dessins à la mode.

Tous ces papiers sont de 1847 et sortent des meilleures fabriques de Paris.

29 oct Vve. HEBERT, 149, rue de Chartres.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS à l'ouvrage de A. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire. MM. les souscripteurs sont prévenus que le septième volume de ce grand ouvrage vient d'être reçu à la Librairie de Vve. HEBERT,
149, rue de Chartres.

Reçu aussi: — La 5ème livraison de l'Atlas du Consulat.

La 6ème livraison des vignettes.

La 36ème livraison de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, édition de la Semaine Littéraire. 29 oct

Marchandises Françaises.

REÇU par le navire Ancona, du Havre, et à vendre par les soussignés:
30 balles mouchoirs madras, nouveaux patrons.
1 caisse bretelles coton, blanches,
1 do boutons nacre, assortis.
1 do soie en couleurs assorties
1 do peignes à retapper et chignon en buffle et façon buffle.
Epingles à cheveux; boutons pour garnitures, de robes; galon fil et coton; pantoufles tressées laine pour hommes et femmes.
1 caisse crêpe noir.
DUFOUR, DURAND & Co,
28oct 25, Chartres.

Vins, Huile, Bouchons.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin St Gilles;
400 caisses vin Bordeaux;
100 do do Muscat supérieur;
15 balles amandes à la dame;
200 barils madère différentes qualités;
400 paniers huile olive, bouteilles 24 onces;
30 do do do 12 1/2 do;
30 barils Haut Sauterne;
20 do do Barsac;
15 milles bouchons à dame jeannes;
300 do do pointus fins;
300 do do demi fins;
300 do do réguliers fins.
Liqueurs assorties, fruits à l'eau-de-vie, champagne, &c. &c. MARTIAL PEYRET & Co,
9oct 85, rue St-Louis

ON A BESOIN d'une femme blanche pour faire la cuisine et laver le linge d'une famille. S'adresser au No. 98, rue des Magasins.
8oct ALFRED KEARNEY & Co.,

AMANDES—60 barils amandes sans coques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille Levee

MIEL—13 barils miel blanc, en débarquement du brick P Soulé de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille-Levée

BRANDY—16 pipes vieux Cognac, en magasin, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille Levee

CAFÉ—200 sacs Vieux Java, en débarquement du navire Union, de New York, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96 Vieille Levée

CAFÉ—60 sacs, en débarquement du brick P Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille Levee

BRODEQUINS—10,000 paires brodequins Russet du Jersey, au tannin de chêne, à vendre par FROST & Co,
[illegible] 30, Magasins.

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
[illegible] 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement, à vendre par ALFRED KEARNEY & Co,
27oct 98, Magasins.

EN débarquement du navire Delphos, de Bordeaux, et en magasin:
[illegible]
100 caisses cerises nouvelles, à l'eau de vie.
TROISGROS & LAMPRE,
27 oct 96, Vieille Levée

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Agence pour la [illegible] de Chartres, [illegible] qui tiennent à se [illegible] de Winer.

Remède contre [illegible]

L'USAGE de [illegible] l'Ouest, prévenu [illegible]
Ce remède [illegible]
Contre les rhumes [illegible]
Do l'asthme, [illegible]
Do la diarrhée, [illegible]
Do la constipation [illegible]
Do les [illegible]
On peut s'en [illegible]
[illegible] bouteilles et on [illegible]
En vente au No [illegible], rue Royale.
29 sep

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. [illegible]
Encoignure Royale et [illegible]

La Louisiane est de toutes [illegible] l'affection vermineuse [illegible] [illegible] peut dire que [illegible] le tube digestif [illegible] vermifuge de Winer [illegible] trois qualités [illegible] gatif et tonique.

[illegible]
27oct

AVIS.

UNE personne d'un âge mûr, parlant [illegible] français et l'anglais [illegible] de la correspondance.
S'adresser par lettre à la poste
A. B.

UN jeune homme, qui a récemment [illegible] que temps dans les Indes [illegible] une habitation, désirerait trouver [illegible] comme par un habitant [illegible] de ses devoirs, de l'estime [illegible]
Pour plus amples informations, s'adresser [illegible] au bureau du Vigilant, à [illegible]
25 oct

LES soussignés ayant été nommés [illegible] le Gouverneur [illegible] lesquels sont [illegible] de la Nouvelle-Levée, et 14, rue Tchoupitoulas [illegible] 20, [illegible]
7 oct—1m W. C. LYND, D. S. OSBORN.

EN débarquement du navire DELPHOS de Rochefort:
30 quarts pipe eau de vie de la Rochelle
20 do do [illegible]
à vendre par J. & J. TARDOS
23 oct

EN débarquement du navire [illegible]
10 quarts pipe eau de vie J. J. Dupuy
10 do do do Martell
10 caisses vin Haut Talence 1842
vendre par J. & J. TARDOS
23 oct

COUVERTURES FRANÇAISES—10 [illegible] couvertures françaises, en débarquement du navire français Emma, de Marseille [illegible]
23 oct AMBROISE LAFFLAR

HUILE D'OLIVE.—[illegible] fine et 50 paniers bouteilles [illegible] en chargement du navire français Emma, de Marseille, à vendre par
23 oct AMBROISE LAFFLAR

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux
215 caisses vin rouge St-Julien [illegible]
50 demi barriques Haut-Brion
100 caisses vin rouge [illegible]
Aussi en magasin: 60 barriques vin [illegible]
40 barriques Montferrand, 100 do Bergasse, Pauillac, 300 paniers bouteilles [illegible] à vendre par V. MARRAN
23 oct 57 rue [illegible]

AUX LAITIERS—200 barils de poumons à vendre à bas prix pour en terminer, Vieille Levée, encoignure St-Louis.

Chapeaux en toile cirée et brodequins.

Actuellement en débarquement [illegible] chapeaux, cirée [illegible], casquettes [illegible]
22 oct

A VENDRE—en débarquement du navire [illegible] de Marseille, 100 caisses [illegible] [illegible] 77, St-Louis, entre Royale [illegible]
22 oct

A VENDRE en débarquement du [illegible]
52 barriques vin Montferrand
100 caisses vin au dessus du Médoc
100 do do Jeresa à eau de vie
100 do cerises au dessus de [illegible]
200 mille bouchons pointus.
40 mille bouchons fins surfins pour [illegible]
22 oct 77, St-Louis, entre Royale

SARDINES à l'huile, en débarquement du [illegible] Ancona
[illegible] boites sardines de la [illegible]
A vendre par B. TALA[illegible]
[illegible]

FRUITS à l'Eau-de-vie, Vins [illegible] à l'eau de vie
20 caisses prunes, [illegible]
litre et de demi litre.
20 barriques vin rouge St-Estèphe
20 barils vin blanc Haut-Sauterne
100 caisses vin rouge [illegible]
barquement du brick Canada [illegible]
[illegible]

A VENDRE—Deux [illegible] ayant 26 pieds de long [illegible] S'adresser à P. PAVY
[illegible]

EN débarquement de la barque [illegible] de Bordeaux et à vendre par:
270 demi et quarts de [illegible]
20 caisses francs [illegible]
[illegible] barils et demi [illegible]
[illegible] CH. D[illegible]

EN débarquement du [illegible]
10 pipes cognac, 403 caisses [illegible]
10 caisses vin de 12 [illegible]
15 do fraises [illegible]
100 do St Julien Médoc, [illegible]
8 do Sardines [illegible]
60 barriques Montferrand, [illegible]
4 futailles lignes de pêche, [illegible]
[illegible] Indienne de Mulhouse, [illegible]
[illegible] LANATA

Avis aux Chasseurs

EN LOTERIE, au magasin de C. [illegible] encoignure des rues St Charles [illegible] [illegible]

SIX FUSILS DE CHASSE
De qualité supérieure, [illegible]
2 oct—1m

EN débarquement de la barque [illegible]
150 caisses cerises à l'eau [illegible]
100 paniers bouteilles, 30 barils [illegible]
100 demi bouteilles [illegible]
A vendre par DARAN QUEYROUZE
20 oct 11 et 15

24 Caisses fusils ordinaires et [illegible] C. TALAM[illegible]
25 oct 44, [illegible]

40 Douzaines vestes vernis, [illegible] O. TALAM[illegible]
25 oct 44, [illegible]

A VENDRE par le soussigné [illegible] du navire Delphos, venant de B[illegible]:
200 barriques vin rouge,
100 demi barriques vin blanc,
300 caisses vin rouge,
100 do absynthe Suisse de [illegible] et Cie.
22oct G. M[illegible]

LE soussigné offre à vendre en débarquement du brick Cameo, capt. Tibbetts [illegible]:
200 caisses de 12 bouteilles Haut B[illegible] Médoc; 74 Julien Médoc, [illegible] Château Léoville, Château [illegible]
10 barils vinaigre de vin blanc,
15 caisses de 12 paulins [illegible]
pruneaux séchés.—50 de 12 et 24-b[illegible] les, prunes sèches. NUMA L[illegible]
[illegible]

A VENDRE en débarquement du [illegible] capitaine Curtis, venant de Bor[illegible]
150 caisses de 12 paulins [illegible]
cots, prunes et poires à l'eau [illegible]
50 caisses de 12 bouteilles cerises [illegible]
300 caisses de 12 bouteilles [illegible]
30 paniers de 100 bouteilles [illegible]
1,500 boites, demi-boites et [illegible] ses à l'huile,
80 milliers bouchons [illegible]
5 do do à dame jeannes
1 caisse truffes au naturel [illegible]
1 do royans à l'huile.
20 oct NUMA [illegible]

CAFÉ—2000 sacs Rio, [illegible]
200 do Java, vieux,
300 do Havane [illegible]
J. W. STAN[illegible]
13oct Encoign. Magasins [illegible]

CIMENT ROMAIN, do Hydraulique, Plâtre de Paris, Bourre de [illegible], Poussière de marbre: Tuiles à [illegible] briques à feu anglaises et de [illegible] à vendre à la convenance [illegible]
JOHN HAYMAN [illegible]
25 oct No. 11, Magasins [illegible]

CHANGE sur la Havane, à vendre [illegible] LABORDE & [illegible]
21oct 31, rue de [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins

339 caisses en débarquement du navire Flora, Suffolk et Fow[illegible]
[illegible]
11 oct 12, rue [illegible]

16 DEMI-PIPES eau de vie [illegible] à vendre par DARAN, QUEYROUZE
9 oct [illegible]

VIN DE MARSEILLE—35 barils de la marque Bergasse, à vendre par
2 o AUGUSTE MOLIER, 9[illegible]

VERITABLE Guignolet d'Angers, demi paniers Guignolet [illegible]
2 o AUGUSTE MOLIER

VIN rouge en barriques—20 [illegible] rouge pour familles, marque [illegible] vendre par AUGUSTE [illegible]

VINAIGRE de vin blanc—15 [illegible] vendre par AUGUSTE [illegible]

OLIVES ET CAPRES—[illegible] pots fraîches, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 9[illegible]

VIN DE CATALOGNE—[illegible] AUGUSTE [illegible]

COTONNADES—100 balles [illegible] pour 3/8, 3/4, en débarquement [illegible] de Boston, à vendre par
11 oct McDOWELL [illegible]